



Appel à cotisation

2024 - 2025

Madame, Monsieur,

L'amicale des personnels du Lycée Français Théodore Monod a pour objectif d'établir une solidarité et de favoriser le lien entre les personnels, en proposant diverses activités (sportives, culturelles, mais également le café et le thé des récréations, des repas en fin d'année civile et scolaire).

Pour atteindre cet objectif, nous vous invitons à adhérer à l'amicale et à venir nous proposer les activités que vous aimeriez réaliser dans ce cadre (sorties, balades, activités permanentes...). Toutes les idées sont les bienvenues.

NOM :

Prénom :

Souhaite adhérer à l'amicale des personnels du lycée français Théodore Monod pour l'année scolaire 2024 – 2025.

La cotisation a été fixée sans discrimination de statut. Vous pouvez, toutefois si vous le souhaitez, faire un don plus important à l'amicale.

Agents – 300 MRU (Ouguiyas)

Tous autres contrats – 1000 MRU (Ouguiyas)

Le règlement de la cotisation se fait auprès des trésorières (Valérie Guérin GSB/Claire Ody GSC) et par bankily **34 36 59 16**. (transmettre la capture du paiement par whatsapp).

Le président de l'Amicale

Chris SOGNONVI



Appel à cotisation

2024 - 2025

Madame, Monsieur,

L'amicale des personnels du Lycée Français Théodore Monod a pour objectif d'établir une solidarité et de favoriser le lien entre les personnels, en proposant diverses activités (sportives, culturelles, mais également le café et le thé des récréations, des repas en fin d'année civile et scolaire).

Pour atteindre cet objectif, nous vous invitons à adhérer à l'amicale et à venir nous proposer les activités que vous aimeriez réaliser dans ce cadre (sorties, balades, activités permanentes...). Toutes les idées sont les bienvenues.

NOM :

Prénom :

Souhaite adhérer à l'amicale des personnels du lycée français Théodore Monod pour l'année scolaire 2024 – 2025.

La cotisation a été fixée sans discrimination de statut. Vous pouvez, toutefois si vous le souhaitez, faire un don plus important à l'amicale.

Agents – 300 MRU (Ouguiyas)

Tous autres contrats – 1000 MRU (Ouguiyas)

Le règlement de la cotisation se fait auprès des trésorières (Valérie Guérin GSB/Claire Ody GSC) et par bankily **34 36 59 16**. (transmettre la capture du paiement par whatsapp).

Le président de l'Amicale

Chris SOGNONVI